

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 6

Artikel: Une drôle de boutique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213707>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



pom-mier doux, Est un pom-mier doux - ou-
ché's des - sous, Sont cou- chés des -
point du jour, C'est le, c'est le point du
le tam - bour, J'en-tends, j'en-tends le tam-



ou, Est un pom-mier doux.
sous, Sont cou-chés des - sous.
jour, C'est le point du jour.
bour, J'en-tends le tam - bour.

Sa, dit la troisième Il va-t à la guerre
— Vole, mon cœur, vole, — Vole, mon cœur, vole, —
Sa, dit la troisième Il va-t à la guerre
C'est mon ami doux (ter) Combattre pour nous (ter)

La tsanson dâi dzanlliè.

On connaît cette vieille chanson patoise, pleine de coq-à-l'âne, et qui commence ainsi :

M'EIN vé vo dere onna tsanson
Tota pleina dè dzanlliè,
Hé là, lin là,
Tota pleina dè dzanlliè.

Se lâi a pî on mot de veré,
Ie vu bin qu'on me peinde.

Derrâi tsi no lâi a on pomai bllan,
L'è tot tserdzî dè ravé.

Nos voisins de Savoie en connaissent plusieurs variantes. En voici une dont les *dzanlliè* sont différentes de celles de chez nous :

L'ôtro zor, de¹ me promeno.
Tot le lon de cho grand prâ.
Veni tui² vère!

Tot le lon de cho grand prâ,
N'y veni pas!

D'ai³ reincontrâ doué lemacé
Qué laborâvan ou prâ.

Le bouvier qué lè menâvé
Ne saîève pas lè governâ.

Lè pecâvé pè lè coasse,
Le sagnâvan pè lo nâ.

D'ai reincontrâ doué polaille,
Qué venêvan de la sâ⁴.

D'ai reincontrâ ouna fenna morta
Qué taconâvé son foéda⁵.

Elle aviève perdu son oullie⁶
Et la sarsève avé lo nâ.

La pour' oullie s'i trovâ draitâ,
Lli a pecâ lo beu⁷ dou nâ.

Lè moucha dou planché
Se crebâvan de rîche

N'ant ri et n'ant tant ri,
N'emplan leu tsemiza⁸.

Le prétentieux moribond. — *Le médecin.* — Mais, madame, il est mort votre mari.

Le mari, ouvrant les yeux. — Moi? pas du tout.

La femme. — Tu ne veux pourtant pas en savoir davantage que M. le docteur.

UN TOUR DE MAÎTRE RENARD

C'EST encore du district d'Aigle que nous arrive l'historiette que voici :

« La rencontre du Scaphandrier des Marais et du chat sauvage, narrée dans le *Conteur vaudois* du 2 février, me rappelle une aventure survenue il y a une trentaine d'années dans les environs de Corbeyrier. Floridor, qui en fut le héros, me la conta à moi-même, dans la pinte du village.

C'était en hiver, assez tard dans la soirée. Il arrivait de la montagne avec le produit de sa chasse : deux lièvres et une superbe peau de renard. Je l'entends encore nous conter ses prouesses : les *bossus*, il les avait eus presque

coup sur coup, aux Agittes ; mais le renard lui avait fait perdre plusieurs heures, à l'affût dans un chalet. C'était un spécimen d'une rare grosseur. Floridor le guettait depuis bien des jours. Soudain, il le vit, à 50 mètres de lui, traverser de son pas souple la piste creusée par la traîne des bois. D'une balle, il l'étendit sur la neige. Mais l'avait-il bien tué ? On sait que, fertile en ruses, le renard fait à merveille le mort. Il en est, qui, se laissant emporter sur l'épaule du chasseur, se sont ranimés chemin faisant et l'ont cruellement mordu à l'épaule ou au flanc. Celui-ci, cependant, avait bel et bien trépassé : sous sa fourrure, son cœur ne battait plus. Au reste, pour lui ôter l'envie de ressusciter, autant que pour être moins chargé, Floridor, l'ayant porté dans le chalet, se mit en devoir de le dépouiller de sa belle robe. Ce fut l'affaire de peu d'instants. Puis, la peau roulée sur sa carnassière, il allait suspendre la viande dans la chambre à lait, pour la faire geler ; mais, ô stupéfaction ! la viande avait disparu. Floridor se frotta les yeux, et tout en se demandant s'il rêvait, poussa la porte de la cuisine, demeurée entrebâillée. Que vit-il, mes amis ? Il vit son renard tout nu, qui détalait de toute la vitesse de ses jambes !

Nous étions là plusieurs à écouter Floridor, non encore revenu de son étonnement.

— Monsieur, dit l'un de nous, je suis chasseur et je connais bien des tours de maître renard, mais c'est la première fois que j'entends parler d'une farce pareille !

— Mon brave, répondit Floridor, c'est bien aussi la première fois qu'elle m'arrive. »

J. des GLARIERS.

Déception. — M^{me}, qui n'est pas tempérant, tant s'en faut, raconte qu'à l'hôtel où il est descendu, il a trouvé le soir dans son lit une grande bouteille qu'il s'est empressé de déboucher.

« Elle était pleine d'eau chaude ! » expliqua-t-il, ébahi.

Pépinière. — On lit dans le *Journal de ...*

... La misère avait poussé *Laurent G...*, ancien *grenadier*, à *mendier*.

Y a-t-il vraiment là un *péché* ?

HELVÉTIE ! HELVÉTIE !

Il est, amis ! une terre sacrée !

Où tous ses fils veulent au moins mourir...

Dans son introduction de l'*Histoire de la Révolution helvétique*, Juste Olivier écrivait ceci. C'était en 1842.

AVEC l'Allemagne, nous ne pouvons guère que lui faire opposition ou lui appartenir.

Avec la France, nous pouvons être amis, sans cesser d'être à nous ; nous pouvons être frères : et cela est si vrai que la France a été, pendant plus de trois siècles, une seconde patrie, une patrie militaire, pour les Suisses, même allemands...

... Placée au centre de l'Europe, l'Helvétie n'a sans doute été étrangère à aucun de ses mouvements. Rocher de toute part et de tout temps battu par les flots, elle a pu être inondée par l'orage ; comme aussi, depuis César jusqu'à Napoléon et l'empereur Alexandre, on a toujours craint de brusquer cet écueil. Sa position, ses nécessités ou ses fautes, la conduite de ses voisins envers elle, ne lui ont pas permis d'être toujours du même côté. Cependant, c'est toujours avec la France qu'elle a fait ou subi ses grandes révolutions. Toutes les fois qu'elle a été quelque chose, qu'elle a fait un pas en avant, qu'elle a marqué dans l'histoire, elle s'était séparée de l'Allemagne et rapprochée de la France. C'est la guerre de Bourgogne, au temps de Louis XI, qui introduit la Suisse du moyen-âge dans l'équilibre européen ; et c'est encore par la Révolution française que la Suisse ac-

tuelle fait partie de l'Europe libérale, dont nul ne sait le destin mais qui n'en recèle pas moins le germe de l'avenir.

LA CUVA DAO RENA

ON s'a bin ti que lei tsachou, assebin dâo restou que lei pêcheus, yaman prau grossi lei z'istories de lau expedichons et ne pasant pas po dei dzeins que diant adi la vreta.

Yon dei leu, devoura dé la pachon dei dzanlliés, sé bragâvé tot lou teimps d'avai fè lei plliè ballés tsasses et choveint n'étai pas sailli dè tzi li. Dezai mimameint dei fariboulés, qu'on avai dâo mau dè lei creirè. Son domestiquou, qu'étai on bocon djanpèsant mâ honnîtou d'estra, le représèintâv on djo lou tò què sè fasai avoué totès ses dzanlliés, dei dzanlliés que nion ne pouai cein crairè, dei dzanlliés que châtavan a ge !

— L'è veré, Pierrou, lou reconnaissou mè mîmou.

— Eh bin ! adan, monchu ?

— Eh bin ! Pierrou, ti lei coup que t'apêchevri que m'êtzadou trau, ao bin que mei meintès sañ trau pèsantès, fa mè lou plîési dè mè trevougñ pè la mantze dè mon anglaise, pè m'averti.

— Bin monchu, ne vu pas manquâ.

Pas plie tâ que lou leindèman nè, noutron tsachao que l'avai battu ti lè bossons, tot lou djo, et étai reintrâ à l'otto avoué rein, sé traovâv ein granta compagnî et vouiquè la radze dei dzanlliés se met a lou tenaillî.

— Mè fau vo raconta, que lao de, avoué un galé ai d'orguiet, la balla tsasse que yè fè stî matin. Onna tsasse d'estra : iè tiâ on renâ, que l'avai onna cuva d'omeinté six pî de long ! (asse tout, lou valet, épouairi d'onna tant pusseté meinta, tirè son maîtrè pè la mandze) quand diou six pieds, mè trompou potitrè on bocon que fâ lou tsachou on pî ébobi, mâ sa cuva en avai bin cinq ! (la mantze fut trevougñâ dè avoué). Cinq pî... l'est potitrè ancora on pî granta, mâ quand ein aré ju quatrou, l'est adî onna maîtressa cuva, n'est-te pas ? (novalla tertia de mantze) apri tot, cein sè pào qu'iein avai què tra, ma quand bin mîmou ein arai ju què dou Pierrou que savai bin que son monchu n'ava min tiâ de renâ ci djo quî, reteraillivè adî son patron.

Impacheinta lou dzanlliau lâi fâ :

— Eh bin ! bétadè on pî à ellia cuva et qui tot sei de !

Ma lou valet, que n'ein volliâv pas démodrè chacossei adî la mandze.

Adan, son monchu se viré vè li et tot tristou et einnoyi lei de :

— Coumein dan, Pierrou. Et te quie ci ren n'arai min ju dé cuva ?

MÉRINE.

Aux fraises. — Mlle Jeanne est fort bien élevée et, ce qui ne gâte rien, animée des meilleures intentions.

Elle sait jouer du piano, laver une aquarelle, danser le tango et faire une partie de bridge ; mais elle n'a guère de notions pratiques.

Elle est allée, sur l'ordre du médecin, faire un séjour à Rio-Graubon et, désireuse de se rendre utile, offre ses services à la fermière.

— Parfait, mademoiselle, lui dit celle-ci. Pour commencer, voudrez-vous demain aller cueillir des fraises pour le dessert.

— Cueillir des fraises ! fait Mlle Jeanne et frayée..., mais j'ai le vertige quand j'essaye de monter sur les arbres.

UNE DROLE DE BOUTIQUE

Le *Conteur vaudois* a parlé, il y a passablement longtemps, d'une brave boutiquière de la Vallée de Joux, qui, sous des dehors d'une naïveté candeur, était bien l'incarnation de l'esprit de commerce. C'est elle, qui ne voulant pas perdre

¹ Je. ² Tous. ³ J'ai. ⁴ Sel. ⁵ Tablier. ⁶ Aiguille. ⁷ Bout.
⁸ Elles en ont ri tant et tant qu'elles en ont empli leur chemise.

un peu d'huile répandue à l'étable, où elle l'avait mise dégeler, l'offrait à ses clients avec le plus engageant des sourires :

— Voulez-vous de celle qui pétillait ou de celle qui ne pétillait pas ?

Une voisine, en quête de drap pour la première culotte de son garçonnet, la marchande, d'un air sérieux :

— Pour les deux canons ?

Une autre fois, comme on lui demandait une paire de tenailles, elle disparut dans son arrière-boutique et, revenant avec une moitié de tenailles :

— On n'a plus que celles-ci, à une mâchoire, mais on vous rabattra 50 centimes.

Souvent, la petite boutique était dépourvue des marchandises même les plus communes, et alors l'impayable épicière de congédier les chalandes avec la formule que voici, où nous marquons en caractères gras les notes hautes de son bon accent comtois, chantant et un peu traînard :

— On en a eu, on n'en a plus, mais on en aura !

Sauvetage. — C'était pendant la grande Révolution, en 1790. La foule s'était ruée sur l'hôtel d'une famille noble, pour le piller. Un plaisant, ingénieux, monté sur une borne, évita la chose en disant à la foule :

« Gardez-vous bien de piller la maison, elle est au propriétaire, les meubles il les doit, ses enfants ne sont pas à lui, et sa femme est à tout le monde ! »

La foule fut désarmée. — P. d'A.

A PROPOS DE SÉRICICULTURE

L'inconstance.

UN fidèle ami du *Conteur* nous écrit :

« Les très intéressants articles sur la sériciculture, parus en décembre et janvier derniers dans vos colonnes, m'ont rappelé de vieux souvenirs.

« Mon père m'a souvent parlé, à moi petit enfant, du mouvement enthousiaste créé vers le milieu du siècle dernier en faveur de l'élevage du ver-à-soie.

« Qu'est-ce qui a refroidi ce zèle ? Qu'est-ce qui a arrêté la vague ?

« Ce n'est pas qu'il soit difficile d'acclimater chez nous le mûrier blanc. J'en ai vu moi-même des plantes d'une belle grosseur, en parfaite prospérité, aux Charmettes, sous Montbenon. Un de mes amis d'enfance en cueillait des feuilles pour nourrir une trentaine de vers, qui lui donnaient des cocons parfaits.

« Mon père attribuait (sur la foi de qui ? je ne sais) l'arrêt de ce bel élan, non à l'inconstance des hommes, mais à celle du printemps dans notre pays. Il est arrivé souvent, nous disait-il, que les producteurs ont dû laisser dépérir, et même mourir de faim leurs chenilles, lorsque la chaleur n'est pas continuée.

« Quelques journées tièdes provoquent l'éclosion des œufs, au moment de l'apparition des premières feuilles du mûrier, aussitôt enlevées par l'éleveur. Survient une *rébuse* : la végétation s'arrête. Mais ce qui ne s'arrête pas, c'est l'appétit des jeunes vers. Il grandit même en proportions géométriques. Tous ceux qui ont visité des magnaneries ont été stupéfaits de voir la quantité prodigieuse de feuilles absorbées par les vers-à-soie dans les jours qui précèdent leur transformation en nymphes. Si les feuilles ne poussent pas sur l'arbre, que faire ? Tout est perdu.

« Supposez que la chaleur ne se maintienne pas suffisante 2 ou 3 années sur 5, cela suffit pour empêcher toute exploitation d'être rémunératrice.

« Cette explication est-elle juste ? Un des lec-

teurs du *Conteur* pourrait-il fournir à ce sujet des renseignements précis ? Je lui en serais singulièrement reconnaissant. — X... »

Ajoutons, au sujet des essais de sériciculture tentés dans le canton de Vaud, qu'une magnanerie existait à Payerne, ainsi que l'attestent les souvenirs d'enfance de M. Savary, directeur des Ecoles normales.

Le peintre Eugène Grasset. — Sous la plume de M. G.-A. Bridel, la *Famille* du 5 février 1918 commence la publication de pages consacrées à la vie et à l'œuvre de notre concitoyen, l'illustre peintre Eugène Grasset. Ce premier article, d'une lecture attachante, est orné d'un portrait de l'artiste et d'une vue de sa maison natale, à l'ancienne rue de la Cité-dessous, à Lausanne.

PATRIE ET... LIBERTÉ

TOUTES les plaisanteries ont été dites sur la solidité du pont de Morges, lisons-nous dans le *Journal* de cette ville. Il n'en défie pas moins le temps et même est en passe de devenir un lieu stratégique, si ce mot à la mode n'est pas déplacé ici. En effet, sur ce brave pont ou dans ses abords immédiats, on compte treize plaques indicatrices ou autres qui prouvent la sollicitude de l'autorité pour cet endroit important. Elle est si grande même, cette sollicitude, qu'elle va à l'égard du pauvre passant jusqu'à la menace de mort, oui, la menace de mort. Qu'on en juge.

La première de ces plaques supplie les voitures et les vélocipèdes de rouler à une allure modérée. La suivante condamne à 12 francs d'amende ces vilains autos qui dépassent une vitesse de 10 kilomètres. Vis-à-vis, une troisième indique aux curieux que le pont est à 380 mètres au-dessus du niveau des mers, ce qui est bien joli. A côté, une inscription en fonte annonce aux ignorants que nous sommes à Morges, soit à 12 kilomètres de Lausanne et 47,6 kilomètres de Genève. La cinquième et la sixième plaques adjurent chacun de tenir sa droite et rappellent que Lausanne, Morges et Genève sont sur la même route. La septième donne un renseignement de la plus haute valeur, c'est que la route d'Apples porte le n° 29. Tout près, contre un platane, un avis gigantesque interdit l'échappement libre aux moteurs.

La neuvième plaque renseigne le piéton sur les villes de Rolle et Nyon, qui sont à tant et tant de kilomètres de Morges. Celle qui suit, jumelle de la précédente, apprend que le chemin qui longe la rivière mène tout droit à Vuflens, Balens et Bière. Il n'y a qu'à marcher devant soi. La onzième fait savoir aux nouveaux arrivés que l'ancienne place du Manège s'appelle maintenant place Charles Dufour, sans doute parce que ce grand physicien morgien habitait l'autre bout de la ville, au delà du temple, mais il est mort dans l'immeuble de la Recette. La douzième veut bien permettre aux pêcheurs de taquiner le poisson en aval du pont. Ça c'est gentil. Par contre, un treizième avis est terrible. Collé sur un poteau électrique, il menace de mort, nous l'avons dit, quiconque grimpera ce poteau. Ni plus, ni moins.

Plaqué par toutes ces plaques, le voyageur s'éloigne cependant très rassuré, car apercevant, taillé dans le roc du parapet, l'écusson vaudois avec sa devise *Liberté et Patrie*, il se souvient qu'il est dans le canton de Vaud, où il fait bon vivre... surtout aujourd'hui. X. X.

Parfaitement ! — Une dame va chez son charcutier.

— J'ai acheté, il y a deux mois, lui dit-elle, un jambon. Il était excellent. En auriez-vous encore de même qualité ?

— Certainement, Madame, en voilà dix, là-bas, tous aussi bons. Mais je dois vous dire que depuis quelques semaines le prix a encore haussé de façon sensible.

— Oh ! tant pis. Mais êtes-vous certains que ces jambons proviennent tous du même animal ?

— Parfaitement, Madame.

— Alors, veuillez m'en envoyer deux.

Grand Théâtre. — Toute une série de spectacles : Mardi 12, *Le scandale*, comédie de Henry Bataille, avec Mme d'Assilva. — Mercredi 13, *La Mascotte*, opérette, avec Mlle Prieur et M. Dutilloy. — Mardi 19, tournée Baret, *La Seconde Madame Tanqueray*, avec Berthe Bady.

A nos lecteurs. — Vu l'abondance des matières, nous renvoyons à notre prochain numéro la suite des *Chansons montagnardes de la Suisse romande*.

BON A SAVOIR

Le citron et ses bienfaits. — Les usages du citron sont nombreux. En cas d'angine, il faut, dès les premières atteintes, se gargariser avec le jus d'un citron ; pour les enfants on badigeonne leur gorge avec un tampon d'ouate imbibé de jus de citron.

Pour prendre l'huile de ricin, on met dans une tasse le jus d'un citron, au-dessus, on verse doucement l'huile, puis encore un jus de citron ; on avale le tout sans reprendre haleine et l'on n'a pas senti le goût de l'huile.

Dans les inflammations des gencives, il suffit de frotter celles-ci avec du jus de citron.

Rien ne nettoie mieux les mains salées par l'encre ou les travaux du ménage que le jus de citron ; de même il blanchit les chapeaux de paille blancs salis par la poussière et la pluie ou fanés par le soleil.

Il est astringent et soulage les engelures, les crevasses, fait disparaître les rougeurs et embellit la peau.

Ne jetez pas l'écorce du citron ; un morceau d'écorce placé dans une casserole, avec un peu d'eau que vous faites bouillir pendant quelques minutes, en facilitera le nettoyage, si le mets que vous y avez fait cuire est resté attaché au fond.

Servez-vous de même d'écorce de citron pour polir les ustensiles avec de la poudre anglaise.

La livraison de février 1918 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Emile de Bongnie. Lettre du front belge. — E. Laur. Les problèmes économiques d'avenir de notre peuple. (Seconde et dernière partie). — Louis Leger. Les Roumains de Transylvanie. — Jean-Bernard David. La vocation de Mme Dubois-Dreuzé, infirmière bénévole. Nouvelle. — T. Sturge-Moore. Soldats-poètes. (Seconde et dernière partie.) R.-W. d'Everstag. Le règne de l'avion. — Louise Georges-Renard. Un coin de Pologne à Paris. — Georges Paillard. Notre pain quotidien. (Troisième partie). — Mémorial 1917. Suisse (fin) et Etranger. — Chroniques anglaises. (H.-C. O'Neill). — Allemande. (A. Guillard). — Suisse romande. (Maurice Millioud). — Scientifique. (Henry de Varigny). — Politique. (Edm. Rossier). — Revue des livres.

La BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

Au foyer du „Conteur“

Nouveaux abonnés pour 1918 : MM. Olivier Vi-doudez, Clarmont s. Morges (procuré par P. Duboux) ; Rebeaud, sergent-major, St-Maurice ; G. Chollet, à Montreux ; L. Maillard, à St-Martin (Fribourg, procuré par M. le Dr Matter) ; Marcel Dupuis, empl. aux colonies d'Orbe ; Chatelan, notaire, Lausanne ; Versel, café des Bosquets, Lausanne ; A. Tharin, à Mont-la-Ville ; Marcel Guex, à Crissier ; R. Lavanchy, dentiste, à Lausanne.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOITE
10 POUDRES : F. 150
TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS